MINISTERE DE LA DEFENSE

**Recrutement** **d'un** **répétiteur (h/f)** **en électricité/électronique/Télécommunication pour le Département CISS (Communication, Information, Systems, and Sensors) de l`Ecole Royale Militaire**

1. Le ministre de la Défense procédera au recrutement d'un répétiteur (h/f) en électricité/électronique/télécommunication pour le Département CISS (Communication, Information, Systems, and Sensors) de l`Ecole Royale Militaire (ERM) pour dispenser les travaux pratiques en mécanique à des étudiants des deux régimes linguistiques.
2. Description de la fonction
3. Dispenser les travaux pratiques et laboratoires en électricité/électronique/télécommunication aux élèves de la faculté Polytechnique et aux élèves de la faculté des Sciences Sociales et Militaires de l’ERM, ainsi que des cours occasionnels à des élèves externes ;
4. Rédiger et actualiser des livres d’exercices, ainsi qu’aider à préparer le matériel nécessaire aux cours ;
5. Préparer les évaluations ;
6. Corriger les évaluations écrites et Interroger lors des évaluations orales ;
7. Collaborer à la remédiation des élèves faibles ;
8. Suppléer dans des cas exceptionnels au personnel enseignant ;
9. Guider des travaux de fin d’études ;
10. S’intégrer dans un des domaines de recherche scientifique du département CISS et participer activement à un ou à plusieurs projets de recherche scientifique. L’obtention d’un doctorat est une possibilité.
11. Aider lors de l’organisation des journées d’études, des séminaires et des colloques ;
12. Contribuer aux tâches générales du Département (groupes de travail et commissions, administration, dossiers d’achat, gestion, etc.).
13. Conditions auxquelles doivent répondre les candidats à ces emplois
14. Être belge ou citoyen d'un autre Etat faisant partie de l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse ;
15. Être d'une conduite répondant aux exigences de l'emploi à pourvoir ;
16. Jouir des droits civils et politiques ;
17. Avoir satisfait aux lois sur la milice ;
18. Le candidat non-belge doit avoir satisfait à la législation sur la milice en vigueur dans le pays dont il a la nationalité et doit jouir des droits civils et politiques dans ce pays ;
19. Au moment de l'engagement, être porteur du diplôme de :
    * 1. Master en sciences de l’ingénieur civil ;
      2. Ou de Master en sciences de l’ingénieur industriel ;
      3. Ou de Master en physique ;
      4. Ou de Master en sciences (licence en) informatiques (appliquées) à condition que le candidat puisse démontrer qu’il/elle a une expérience suffisante et relevante dans le domaine de l’électricité, l’électronique, ou la télécommunication.
20. Pouvoir s’exprimer dans les deux langues nationales (néerlandais et français) ainsi qu’en anglais afin de pouvoir donner les travaux pratiques sans problèmes ;
21. Être prêt à se perfectionner dans un domaine de l’électricité/électronique/télécommunication, ainsi que dans la connaissance des deux langues nationales et de l’anglais.
22. Etre lauréat d’une épreuve de sélection qui sera organisé à l'ERM. Une commission de sélection composée par l'ERM appréciera les candidats sur base d'une entrevue, du curriculum vitae et d’un cours donné par le candidat.
23. Statut et traitement

Le répétiteur peut être nommé à titre définitif par le Roi après un stage probatoire d'un an, moyennant une proposition de nomination motivée.

Il/Elle bénéficie d'un traitement annuel allant de 42447,35 euros à 76024,81 euros (salaire annuel brut, déjà adapté à l’index actuel).

1. Avantages extra-légaux :

* Possibilité d'obtenir une prime de bilinguisme (néerlandais/français) ;
* Pécule de vacances ;
* Prime de fin d'année ;
* Assurance hospitalisation DKV gratuite en Belgique (Possibilité d'affiliation supplémentaire pour une ou plusieurs personnes vivant sous le même toit : conjoint, enfant(s) (50% du prix par membre supplémentaire)) ;
* Allocation vélo / Transports publics gratuits (trajet domicile-travail lorsqu'on habite en Belgique) ;
* Accès gratuit aux installations sportives du campus en dehors des heures de travail ;
* Restaurant et cafétéria sur le campus avec des prix démocratiques (réduction sur le menu du jour) ;
* Horaires de travail flexibles dans le cadre de la semaine de 38 heures ;
* Télétravail possible ; pour les jours où vous ne travaillez pas à domicile, vous êtes tenu d'être physiquement présent au RMA à Bruxelles ou en service.
* Vacances : régime de congés de vacances des agents de l’état (AR 2 octobre 1937)
* Avantages et offres intéressantes grâce à la carte Benefits@work (réductions, bons d'achat...) ;
* Droit aux services offerts par l'Office Central d'Action Sociale et Culturelle de la Défense (OCASC) : entre autres centres de vacances, réduction sur les voyages organisés par le tour opérateur... ;
* Possibilité de bénéficier de la crèche financée par la Défense belge (sous réserve de disponibilité).

1. Inscription

La candidature est introduite par mail auprès de [marijke.vandewal@mil.be](mailto:marijke.vandewal@mil.be), endéans les 60 jours calendrier suivant la publication du présent avis au Moniteur belge.

Elle doit être accompagnée:

- d'une copie des diplômes exigés et des suppléments de diplômes détaillant ceux-ci;

- d'un curriculum vitae.

1. Information

Des informations complémentaires concernant ce poste vacant peuvent être obtenues auprès du Département CISS de l'ERM ([marijke.vandewal@mil.be](mailto:marijke.vandewal@mil.be)).